Image not found or type unknown

Prime de reclassement suite à un CSP

Par **gerard Magenta**, le **30/11/2016** à **16:18**

Bonjour,
Suite à un second CSP, mon conseillé chez PE m'informe que j'aurais du bénéficier d'une prime de reclassement à l'issue du premier qui a duré 6 mois environ (11/14 à 06/15).
Le problème, c'est que je n'étais pas au courant de cette mesure et que, de fait, je ne l'ai pas demandé !!!
Pouvez-vous me dire :
1/depuis quand cette mesure est effective ?
2/si une démande rétroactive est possible ?

Avec mes remerciements !
Georges

Par **P.M.**, le **30/11/2016** à **18:11**

Bonjour,
Il me semble que le mieux est d'interroger votre conseiller Pôle Emploi, normalement la demande doit être faite dans les 30 jours de la reprise du travail mais vous auriez dû être informé de cette possibilité...
A ma connaissance, je crois qu'elle remonte à début 2015...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés